



AMERICAN EXPRESS SIGNE UN ACCORD DE CRÉATION D'UNE COENTREPRISE POUR LE VOYAGES D'AFFAIRES

Un groupe géré par Certares et Qatar Investment Authority investit 900 millions de dollars pour une participation de 50 % dans la coentreprise ;

American Express garde une participation de 50 %

L'investissement ajoute des capacités nouvelles pour les produits, la technologie et les services

NEW YORK – 17 mars 2014 – American Express Company (NYSE : AXP) a annoncé aujourd'hui la signature d'un accord portant sur la création d'une coentreprise pour sa division Global Business Travel (« GBT »). Selon les termes de l'accord, American Express partagera la propriété de la coentreprise avec un groupe d'investisseurs géré par Certares. Selon la transaction proposée, American Express transfèrera ses opérations GBT dans une structure de holding séparée. Cette dernière inclura certains actifs et passifs, qui constituent actuellement GBT, et prendra une participation de 50 % dans la coentreprise après la conclusion de la transaction. En échange d'un investissement de 900 millions de dollars dans la coentreprise, le groupe d'investisseurs détiendra les 50 % restants. American Express avait initialement annoncé son projet de joint-venture en septembre 2013.

Le groupe formé par Certares inclut Qatar Investment Authority via sa filiale en propriété exclusive, Qatar Holding LLC, des fonds gérés par Blackrock, Certares elle-même et Macquarie Capital. L'activité va continuer à opérer sous la marque « American Express Global Business Travel » à l'issue de la transaction. American Express entend mettre en place des accords commerciaux clés avec la coentreprise afin de fournir un service permanent aux clients et de poursuivre l' étroite coordination des autres activités commerciales de GBT et d'American Express, tels que Global Corporate Payments, qui propose des solutions de paiement et des cartes corporate aux entreprises.

Bill Glenn, ancien président de Global Commercial Services chez American Express, devient Directeur General de la coentreprise. Greg O' Hara, fondateur de Certares, assumera la fonction de président de la joint-venture.

« La coentreprise reflète notre engagement permanent envers le secteur du voyage d'affaires et constitue une nouvelle entité soutenue par un groupe d'investisseurs exceptionnel doté de ressources capables de développer nos activités et apporter une valeur ajoutée à nos clients Corporate », a déclaré Kenneth I. Chenault, président et CEO d'American Express. « Bill Glenn est un dirigeant accompli qui a géré d'importantes divisions commerciales durant sa carrière chez American Express. Il a construit d'étroites relations avec nos clients dans de nombreux secteurs et son expérience fait de lui un choix idéal

Communiqué de presse Communiqué de presse Communiqué de presse



pour accompagner la transformation du secteur du voyage d'affaires, qui devra tirer profit des nouvelles opportunités de croissance ».

Son Excellence Ahmad Al-Sayed, PDG de Qatar Investment Authority a ajouté : « Nous sommes heureux d'avoir concrétisé notre accord et d'avoir créé cette coentreprise avec M. Chenault et son équipe de direction, que nous considérons comme étant l'un des associés les plus éminents et les plus reconnus dans tous les secteurs. La division Global Business Travel d'American Express est une activité véritablement mondiale présentant de réels avantages pour notre portefeuille d'investissements, et ce, dans de multiples régions et secteurs. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux associés et nous réjouissons de cette relation longue et fructueuse ».

La coentreprise s'appuiera sur les innovations technologiques de GBT pour renforcer l'offre de services haut de gamme et numériques, les applications mobiles, les solutions de reporting et de gestion d'itinéraires, ainsi que l'expertise en matière de service client qui ont fait la réputation d'American Express. En plus des services de voyage, GBT propose également une offre de gestion de réunions et d'événements et des services de Conseil à de prestigieuses entreprises internationales.

M. Glenn a ajouté : « À notre connaissance, ce serait l'investissement le plus important réalisé dans une TMC. Nous sommes convaincus que la Joint-Venture va accélérer notre croissance en finançant d'importantes avancées en matière technologique, d'analyse et d'excellence de services, dont l'ensemble de notre clientèle internationale, nos partenaires et nos fournisseurs bénéficieront. Nous vendons plus de voyage d'affaires que n'importe quelle autre TMC et ces initiatives vont nous permettre de mieux les acheter pour optimiser leurs dépenses voyages et assister leurs voyageurs ».

La conclusion de la transaction de cette coentreprise est soumise à l'obtention des approbations réglementaires requises et à la satisfaction des autres clauses contractuelles. Une fois ces conditions réunies, American Express projeterait de conclure la transaction au cours du deuxième trimestre de 2014. American Express compterait investir une partie substantielle de tout gain généré par la conclusion de la transaction dans des initiatives de croissance.

Avec 14 000 personnes, GBT gère des plateaux et centres d'affaires ainsi qu'un réseau de partenaires implanté dans 139 pays de par le monde. Ce réseau important, qui offre une fiabilité de service et un accompagnement à ses clients, représente plus de 19 milliards de dollars de dépenses en matière de voyage d'affaires.

La division Voyages grand public d'American Express, qui offre des avantages et des services de voyage aux titulaires de carte et aux consommateurs, ne fait pas partie de la transaction.

Communiqué de presse Communiqué de presse Communiqué de presse



UBS et Lazard sont les conseillers financiers et Cleary Gottlieb Steen et Hamilton LLP est le conseiller juridique d'American Express dans le cadre de cette transaction.

Crédit Suisse est conseiller financier et Dechert LLP est conseiller juridique du groupe d'investisseurs de Certares dans le cadre de cette transaction. Les conseillers juridiques de cette transaction sont Linklaters LLP pour Qatar Holding LLC, Ropes & Gray pour Blackrock (au nom des fonds gérés) et Willkie Farr & Gallagher LLP pour Macquarie Capital.

###

À propos d'American Express

American Express Company est un groupe international présent dans le voyage et les services financiers. Fondé en 1850, il occupe des positions de premier plan dans les cartes de paiement et de crédit, les chèques de voyage, le voyage et les produits d'assurance.

American Express est à la fois un réseau d'acceptation et la première société non bancaire émettrice de cartes de paiement au monde, en termes de nombre de cartes (plus de 102 millions de cartes en circulation et acceptées dans plus de 200 pays) et de montant de dépenses (888 milliards de dollars) – chiffres à fin 2012. www.americanexpress.fr

À propos d'American Express Global Business Travel

A mi-chemin entre les activités Voyages et commerciales, American Express Global Business Travel propose à ses clients un vaste réseau, une fiabilité du service et une expertise clients afin de faciliter le déplacement des voyageurs d'affaires et des entreprises. American Express Global Business Travel fournit des solutions de voyage, du Conseil avec un département intégré, le sourcing et l'organisation d'événements de A à Z. Ces offres innovantes permettent aux clients d'optimiser le ROI de leurs déplacements et de leurs rencontres professionnels.

American Express Global Business Travel fait partie de l'un des plus importants réseaux d'agences de voyages avec une présence dans 139 pays à travers le monde.

Pour en savoir plus www.americanexpress.com/businesstravel

Communiqué de presse Communiqué de presse Communiqué de presse



Informations concernant les déclarations prévisionnelles

Ce communiqué inclut des déclarations prévisionnelles qui reflètent les prévisions de la direction dans le cadre des événements futurs ainsi que les plans opérationnels et de rendement de l'entreprise. Ces déclarations prévisionnelles sont soumises à des risques et à des incertitudes. Les mots tels que « croire », « espérer », « anticiper », « s'attend à », « sera », « pourrait », « devrait », « à l'intention de » ainsi que d'autres expressions du même genre sont utilisés pour identifier des déclarations prospectives. Les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment à toutes les déclarations prévisionnelles, celles-ci n'étant applicables qu'à la date indiquée. American Express n'est pas obligée de mettre à jour ou de réviser toutes déclarations prospectives. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont présentés dans les déclarations prospectives, citons : des événements qui affectent la probabilité et le calendrier de la création de la coentreprise et de la conclusion de la transaction, tels que les homologations réglementaires et autres approbations, les exigences de consultation et la signature des accords annexes ; la capacité des investisseurs potentiels à financer leur investissement dans la coentreprise ; l'incertitude concernant le calendrier et l'ampleur de la comptabilisation d'un gain par American Express résultant de la transaction, tels que l'échéance des fonds transférés à terme par la coentreprise et les coûts liés à la transaction ; le montant réel de tout gain potentiel lié à la transaction qu'American Express décide d'investir dans des initiatives de croissance et qui sera basé en partie sur l'évaluation par la direction des possibilités concurrentielles ; la perte éventuelle d'importants clients, vendeurs et autres partenaires commerciaux ; les hypothèses de base relatives à la transaction, établies comme infondées ou non réalisées, telles que la capacité pour la coentreprise de renforcer les innovations et fonctionnalités de GBT, la capacité pour la coentreprise d'accélérer la croissance des activités de GBT et d'ajouter de la valeur au secteur des voyages d'affaires, la capacité pour la coentreprise et American Express d'établir une coordination après la transaction ; et la capacité pour la coentreprise de créer avec succès une filière d'investissement supplémentaire et d'améliorer la gamme de produits et de services disponibles après l'exécution de la transaction. Une description détaillée de ces facteurs est disponible dans le rapport annuel d'American Express sur Formulaire 10-K pour l'exercice clos au 31 décembre 2013, et les autres rapports de l'entreprise déposés auprès de la Commission américaine des opérations boursières (SEC).

Contacts : Christine Elliott
212-640-0622
christine.s.elliott@aexp.com

Diana Postemsky
212-640-9203

Communiqué de presse Communiqué de presse Communiqué de presse



diana.c.postemsky@aexp.com